

ANALYSE DES SCRUTINS

98^e séance

SCRUTIN n° 77

sur l'exception d'irrecevabilité, opposée par M. Sandrier, au projet de loi constitutionnelle modifiant le titre XV de la Constitution.

Nombre de votants	108
Nombre de suffrages exprimés	102
Majorité absolue	52
Pour l'adoption	22
Contre	80

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (318) :

Contre : 75 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant : M. Bernard Accoyer (président de l'Assemblée nationale).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour : 7 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstentions : 6. – Mme Geneviève Gaillard, MM. Jean Grellier, David Habib, Mme Annick Lepetit, M. Bernard Lesterlin et Mme Catherine Quéré.

Groupe Gauche démocrate et républicaine (24) :

Pour : 13 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (22) :

Contre : 3 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant : M. Rudy Salles (président de séance).

Non-inscrits (7) :

Pour : 2. – MM. Nicolas Dupont-Aignan et François-Xavier Villain.

Contre : 2. – MM. Abdoulatifou Aly et Thierry Benoit.

